

Rapport d'activité du comité 2008-2009

Le comité d'ACIDUL a été élu par son Assemblée générale le 27 octobre 2008. Il est composé de Gaia Barazzetti (FTSR), Nayuta Brand (FBM), Alessandro Brenci (Droit), Michael Hertig (Lettres), Sarah Ljubibratic (FTSR), Gaspard Turin (Lettres), Carol Woodford (SSP).

Conformément au règlement de l'association, le comité a désigné en son sein deux co-président-e-s : Gaia Barazzetti et Michael Hertig ; ainsi qu'une trésorière : Nayuta Brand.

Le secrétaire général, Antoine Bianchi, a effectué sa première année d'activité, avec un taux d'engagement à 10%. En cours d'année, deux membres du comité ont donné leur démission. Il s'agit de Carol Woodford et d'Alessandro Brenci. Par ailleurs, Carole Villiger (Lettres), Sacha Roulin (SSP) et François Allisson (Droit-HEC) ont rejoint le comité en cours d'année.

Le comité s'est réuni en moyenne 2 fois par mois, et ses différents membres ont participé, au cours de l'année, à de multiples réunions, avec la Direction, avec des services centraux, d'autres associations, etc.

Parmi les nombreuses réunions auxquelles le comité a participé, il nous semble bon d'en relever quelques unes :

1. Le comité a rétabli un contact régulier avec la Direction en reprenant le système des rencontres informelles avec la Direction, interrompue durant l'année académique 2007-2008. Les rencontres informelles réunissent le comité, d'une part et deux membres de la Direction, ainsi que la cheffe des ressources humaines, d'autre part.
2. Le comité a également rencontré plusieurs fois le bureau de FAE. Les deux groupes ont pu se communiquer des prises de positions sur des objets précis (consultations), échanger des points de vue et discuter de problèmes concernant tant le corps intermédiaires que les étudiants.
3. Le comité a été invité par le décanat de la Faculté des SSP pour représenter le corps intermédiaire (le CI de SSP n'ayant pas d'organisation facultaire).
4. Le comité a également été mis en contact avec la nouvellement fondée association du corps intermédiaire de la Faculté de droit Acilex, par le biais d'un de ses membres.

Parmi les activités principales du comité, nous relevons :

1 ENQUETE SUR LE CAHIER DES CHARGES DES ASSISTANT-E-S ET DOCTORANT-E-S

Comme annoncé lors de l'AG précédente (27 octobre 2008), le comité a lancé une enquête à l'attention des assistant-e-s et doctorant-e-s concernant les enjeux et les problèmes que pose la signature du cahier des charges.

Cette enquête a été effectuée sous la forme d'un questionnaire d'une dizaine de questions interrogeant assistant-e-s et doctorant-e-s sur ce qu'est un cahier des charges, les circonstances

de son élaboration et de sa signature et les éventuels problèmes rencontrés qui puissent être liés à la signature de ce cahier des charges.

Le questionnaire a été diffusé par email le 20 novembre, en utilisant les ressources du Centre Informatique de l'UNIL. Le questionnaire a été retiré de l'accès en ligne le 16 décembre, terminant ainsi l'enquête.

Plus de 300 personnes y ont répondu, ce qui représente plus ou moins le tiers des assistant-e-s et doctorant-e-s travaillant à l'UNIL. Les données récoltées ont été analysées par les membres du comité et présentées à certains membres de la Direction lors d'une rencontre informelle. L'enquête a montré un manque de clarté au niveau des enjeux autour du cahier des charges et révélé certains problèmes. Cela a confirmé le besoin de mettre au point dans chaque faculté un modèle de cahier des charges et d'éclaircir sa fonction. Il a fallu réfléchir à la manière de communiquer l'information sur le cahier des charges (utilité, forme, signataires, possibilité de mise à jour, etc.).

Lors d'une rencontre informelle avec la Direction le 2 avril, le comité a demandé à la Direction de faire passer l'information aux doyens des facultés. Le comité a pu constater quelques temps plus tard, au cours d'une rencontre avec le doyen de SSP que cela avait été fait.

De son côté, le comité a élaboré une brochure d'information où les tenants et aboutissants du cahier des charges sont expliqués. Cette brochure doit être distribuée par le biais du service des ressources humaines (SRH) à tous les nouveaux membres du CI et doctorants FE/FNS. (voir ci-dessous)

Enfin, le comité désire passer le relais du travail d'information aux différentes associations facultaires représentant le corps intermédiaire (CI) ou les assistants de leur faculté. Ce sont ces associations qui sont le mieux qualifiées pour l'élaboration d'un modèle et qui peuvent le communiquer à leurs membres.

2 GROUPE DE TRAVAIL SUR LES FONCTIONS AU SEIN DU CI A L'UNIL

Un groupe de travail avait été mandaté par l'AG lors de sa réunion précédente le 27 octobre avec pour tâche de répertorier les différentes fonctions existantes à l'UNIL, appartenant au CI ou exerçant des activités apparentées à celles des membres du CI. Le groupe de travail a rencontré le SRH à plusieurs reprises. Cela a permis de compléter le tableau des fonctions répertoriées du côté d'ACIDUL, mais aussi de sensibiliser le SRH et la direction au problème de la multiplicité des fonctions. Le groupe de travail a été en contact continu avec le comité.

3 CONSULTATION MEDUNIL

Lors de l'exercice du comité précédent (2007-2008), ACIDUL a été sollicitée pour la consultation du projet MEDUNIL (nom provisoire désignant la future entité réunissant le CHUV et la FBM). Le comité actuel a pris en charge cette consultation et a rendu une prise de position mettant en question la structure et le fonctionnement d'une entité comme MEDUNIL. Il est revenu en particulier sur les points suivants :

Nom : le comité n'est pas convaincu par le nom de « MEDUNIL » donné à la future institution.

L'organisation politique de MEDUNIL : Le projet prévoit un poste de président aux compétences extrêmement larges et à une grande autonomie d'action, aux dépens d'autres organes législatifs traditionnels (les différents conseils).

Les priorités de recherche : le projet MEDUNIL semble se faire au profit des recherches en médecines, et aux dépens de la biologie.

Les rapports de MEDUNIL avec l'UNIL : comment concevoir qu'une nouvelle entité avec autant d'autonomie reste partiellement dépendante de l'UNIL ? Un tel projet ne risque-t-il pas d'aboutir à la séparation pure et simple de l'actuelle Faculté de Biologie et Médecine de l'UNIL ?

Dans ce cadre-là, un problème particulier est celui des ressources humaines : comment garantir la continuité des statuts et des conditions de travail entre l'UNIL et MEDUNIL après la constitution d'un SRH propre à MEDUNIL ?

Pour conclure le rapport, le comité a mis en question la possibilité même de l'existence d'une entité comme MEDUNIL. Est-ce qu'une entité autonome juridiquement, administrativement et financièrement (partiellement) peut conserver à long terme un statut semi-dépendant vis-à-vis de l'UNIL ? Est-ce que le projet dans sa forme actuel ne laisse pas présager à plus ou moins long terme la séparation pure et simple de MEDUNIL et de l'UNIL ?

4 BROCHURE D'INFORMATION A L'INTENTION DU CI

Comme évoqué dans le point sur le cahier des charges, le comité a rédigé une brochure informative à l'attention des nouveaux membres du CI de l'UNIL. Outre une page entière consacrée à la question du cahier des charges, la brochure comporte un bref descriptif du CI et du fonctionnement administratif de l'UNIL, une présentation d'ACIDUL, une invitation à s'impliquer activement dans la vie universitaire, une liste de liens vers divers services de l'UNIL et une liste comportant quelques textes légaux importants. De nombreux liens vers le site internet d'ACIDUL ou vers d'autres sites renvoient à des informations plus complètes.

Le canal de diffusion privilégié pour cette brochure est le SRH, qui peut l'envoyer avec les nouveaux contrats. La brochure a été en outre présentée à la Direction, qui a approuvé son contenu et garanti la possibilité de sa diffusion par le SRH.

La brochure n'ayant été imprimée que fin septembre, le comité se chargera de l'envoyer aux nouveaux collaborateurs arrivés en début d'année académique. Dans le courant du semestre, il passera le relais au SRH. Une version de la brochure en anglais est également mise à disposition sur le site internet d'ACIDUL (tout comme la version en français, d'ailleurs).

5 CONSULTATION POUR LE TOILETTAGE DE LA LUL

ACIDUL a été une nouvelle fois sollicitée le 15 juin 2009 pour la consultation d'un « toilettage » de la LUL (sic !). Comme son nom l'indique, il ne s'agit pas d'une refonte en profondeur de la LUL, mais simplement de l'adaptation de certains points pour que la LUL soit conforme aux dispositions de la loi du 22.02.2005 sur les subventions (LSubv) et son règlement d'application. Le comité en a profité pour remettre en question des points que ce « toilettage » ne touchait pas, mais qui lui ont semblé problématiques. Ce sont la définition et la composition du corps enseignant et la durée du mandat des Maîtres assistants. Ainsi, le comité espère que le Département de la formation et de la jeunesse prenne conscience de ces points.

La date de délai de la consultation avait été fixée au 15 septembre, ce qui exigeait une consultation durant la période estivale, moment où de nombreuses personnes ne sont pas disponibles. Le comité a ainsi fait remarqué dans la prise de position que la période de consultation était inappropriée.

6 SOUTIEN SCOLAIRE

Le comité est impliqué dans deux projets de soutien scolaire :

1. Il est actif dans le projet d'accompagnement scolaire du quartier de la Bourdonnette en proposant aux assistants de s'engager bénévolement pour la surveillance des devoirs.
2. Il participe financièrement au projet mis en place par la FAE d'aide aux devoirs dans le quartier de Boissonnet.

7 DIALOGUNIL

Lors de l'AG précédente, le projet Dialogunil avait été critiqué. On ne comprenait pas bien ce que c'est et comment il est organisé. L'année académique 2008-2009 a été l'occasion pour le comité de clarifier la situation et de mieux saisir en quoi ACIDUL est concernée par cette structure.

Dialogunil est un réseau d'entre-aide qui a pour but de diriger les personnes rencontrant des difficultés personnelles (morales ou physiques) vers les sources d'aide appropriées.

Dans le cadre de ce projet, ACIDUL a dû nommer deux représentants. Ceci a nécessité de démêler la situation. En effet, il y avait confusion à propos de qui représente le CI, puisque certains membres du corps intermédiaires faisaient partie de l'organisation de Dialogunil tout en représentant d'autres instances (facultés). En définitive, un seul représentant d'ACIDUL a été nommé, en la personne de Sacha Roulin. Le SG, qui reprenait la place de sa prédécesseur, a dû renoncer à y être présent pour des raisons de temps.

D'autre part, le comité a réfléchi à des cas paradigmatiques de problèmes typiques que peuvent rencontrer un membre du corps intermédiaire dans son travail. Ces exemples de cas ont ensuite été intégrés à une brochure éditée par Dialogunil.

Lausanne, le 7.10.2009